

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

2. — SELLERIE.

N° 348.870

Dispositif perfectionné s'adaptant sur les jougs pour faciliter l'attelage et le dételage des bœufs ou vaches.

M. LOUIS SANSARLAT résidant en France.

Demandé le 26 novembre 1904.

Délivré le 24 février 1905. — Publié le 1^{er} mai 1905.

L'appareil se compose essentiellement d'un double levier articulé à un support fixé horizontalement sur le dessus du joug, au-dessus de la tête du bœuf.

5 La semelle de ce support affecte de préférence une forme à trois branches pour lui donner plus de légèreté tout en lui conservant une application suffisante et est percée de trois trous, ou plus, dans lesquels peuvent
10 passer des vis, boulons ou autres moyens équivalents destinés à l'assujettir au joug.

Le double levier présente à l'une de ses extrémités une poignée évidée pour offrir plus de légèreté, et à droite et à gauche de son
15 axe de rotation, deux boutons pouvant recevoir chacun l'extrémité d'un crochet, fig. 3 et fig. 6. Chacun de ces deux crochets est assujetti à chacune des deux extrémités d'une courroie d'une longueur et d'une force con-
20 venable appropriée.

La disposition des deux boutons permet d'agir à la fois sur les deux extrémités de la courroie, évitant ainsi de rebrousser le poil des animaux ou de déplacer le coussin pro-
25 tecteur.

Si on veut attacher un bœuf au joug auquel le dispositif est fixé, on engage l'un des crochets au bouton correspondant, le levier étant ramené dans la position fig. 7. On passe
30 ensuite la courroie autour de la tête de l'animal, sous les cornes, puis on engage l'autre

crochet sur le bouton resté libre, et on fait tourner la poignée dans le sens de la flèche, de façon à amener le levier, dans la position fig. 8, buter contre la semelle du support. Il
35 est facile de comprendre que, étant donné la position des deux boutons dessus et dessous l'axe de rotation, l'appareil ne pourra pas s'ouvrir tout seul puisque la traction exercée sur la courroie aura pour effet de solliciter le
40 levier dans le sens de la flèche et de l'appliquer plus fortement contre la semelle.

Cependant si on craignait que la poignée puisse être soulevée en cours de route par un obstacle quelconque, il serait facile de la main-
45 tenir par un petit crochet ou une lanière en cuir en forme d'anneau, ou toute autre attache fixée sur le joug.

Pour que la courroie ne se sépare pas du joug quand on cesse de s'en servir, on re-
50 tourne l'extrémité de l'un des crochets sur le bouton, comme il est représenté fig. 7 et fig. 8, lui permettant ainsi d'articuler aisément sur ce dernier sans pouvoir se détacher.

RÉSUMÉ.

55

Le présent brevet comprend un dispositif perfectionné pour l'attelage des bœufs ou vaches au joug, construit, disposé et fonctionnant en substance comme il a été décrit ci-dessus. On pourra, suivant les exigences de la
60 pratique, faire varier les formes, proportions,

dimensions de ses organes constitutifs, comme aussi employer pour leur construction tous matériaux appropriés.

LÉGENDE.

- 5 Fig. 1. Élévation du joug monté avec dispositif et courroies; à droite l'appareil attelé et à gauche un crochet dételé.
Fig. 2. Plan du joug monté.
Fig. 3. Élévation d'un crochet.

- Fig. 4. Élévation du dispositif. 10
Fig. 5. Plan du dispositif.
Fig. 6. Plan du crochet.
Fig. 7. Élévation du dispositif renversé pour l'attelage.
Fig. 8. Élévation du dispositif attelé. 15

LOUIS SANSARLAT,
rue Gaudichaud, 20. Angoulême
(Charente).

Fig. 1

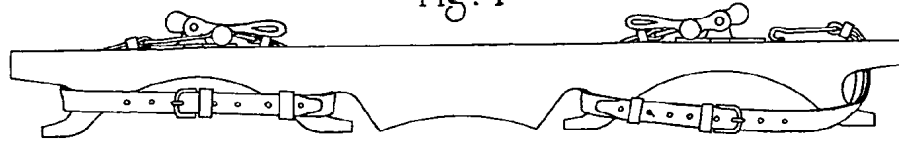


Fig. 2

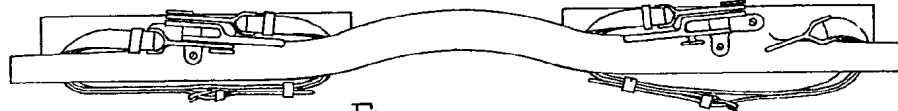


Fig. 3

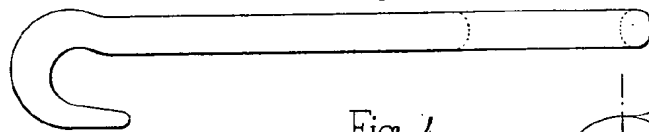


Fig. 4

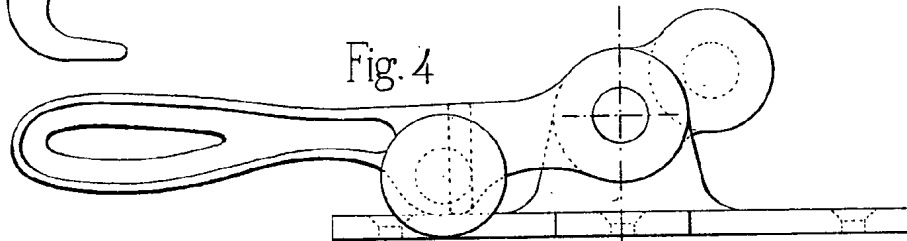


Fig. 5

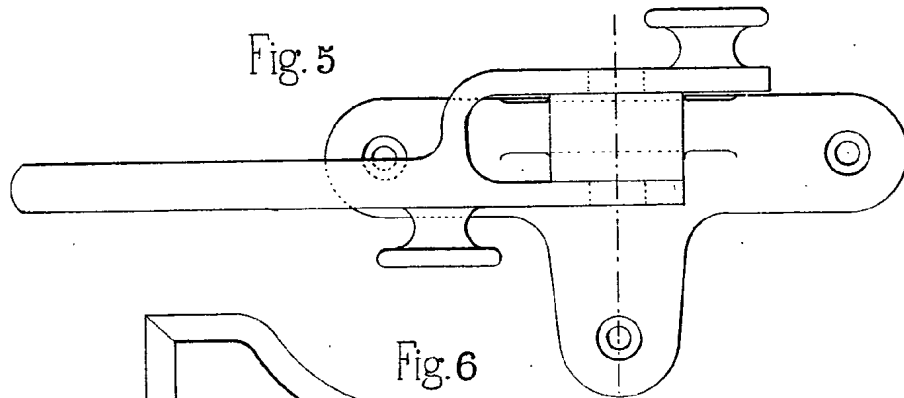


Fig. 6

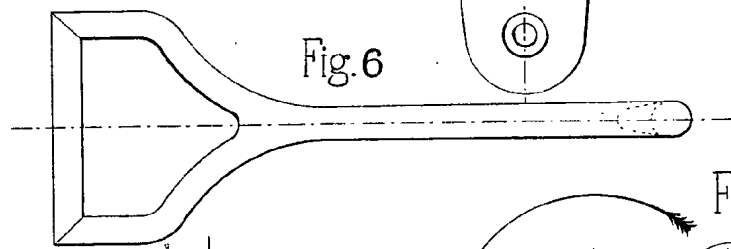


Fig. 8

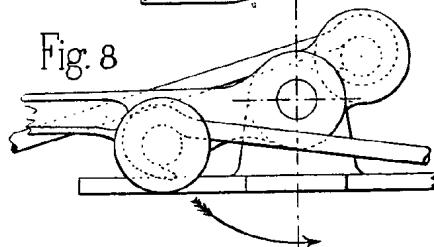


Fig. 7

